

Réf: Dossier N° : 53626

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ANOUMAN & OULAI TECHNOLOGIES SARL » en abrégé
«A&O TECHNOLOGIES SARL »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE, START 8 VILLA 750 M DE
LA STATION PETRO IVOIRE, 14 BP 465 ABIDJAN 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Juil 2018, et enregistrés au CEPICI le 30 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ANOUMAN & OULAI TECHNOLOGIES SARL » en abrégé «A&O TECHNOLOGIES SARL ».

Objet: conception et intégration de solutions informatiques..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE, START 8 VILLA 750 M DE LA STATION PETRO IVOIRE, 14 BP 465 ABIDJAN 14

GERANT: Monsieur ANOUMAN OYOUA GUY-MARTIAL.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23502 du 30/08/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°20414 du 30/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

